

## 27 collaborateurs bénéficient d'une rente allemande en Belgique

CHRISTIAN LAPORTE Publié le mardi 28 mars 2017 à 19h36 - Mis à jour le mercredi 29 mars 2017 à 13h37





*Même s'ils ne sont plus que vingt-sept à en bénéficier, on s'oriente vers une enquête belgo-allemande.*

### Belgique

En mai 2016, le Groupe mémoire (GM) qui réunit les derniers rescapés des prisonniers politiques et raciaux belges de la Seconde Guerre jetait un fameux pavé dans la mare à propos des pensions versées jadis aux milliers de collabos néerlandophones et francophones qui avaient revêtu l'uniforme nazi. L'émoi provoqué alors a débouché sur une proposition de résolution de Défi cosignée par divers partis francophones et le SPA visant à clarifier et à abroger ce régime de pensions octroyées à des séides du nazisme considérés en fait comme des victimes outre-Rhin.

## Encore 27 bénéficiaires

Mardi, la commission des relations extérieures de la Chambre a pris le problème à bras-le-corps en se mettant à l'écoute de divers experts. Des interventions utiles malgré la critique d'un élu de la NVA... A commencer par celle de l'ambassadeur d'Allemagne. Rudiger Ludeking a précisé que 27 personnes reçoivent encore en Belgique une rente de l'Allemagne pour des raisons de santé parce qu'elles ont servi dans l'armée allemande en 40-45. Il a cependant précisé que l'octroi de cette rente, d'environ 385 euros par mois, est soumise à la vérification des actes commis par le bénéficiaire. Car l'Allemagne veut s'assurer qu'elle n'est pas versée à des criminels de guerre, s'appuyant sur les travaux du centre Simon Wiesenthal. Il a dit que son pays était prêt à coopérer si des cas concrets lui sont soumis. Des diverses interventions qui ont suivi, il est ressorti qu'une recherche scientifique s'impose toujours.

Pierre-Paul Baeten au nom du Groupe Mémoire s'est étonné qu'*"en Belgique on n'ait pas davantage contrôlé les organisations des anciens SS et leur financement, et épluché les informations, entre autres, dans leurs revues (Berkenkruis,...) et qu'elles n'aient pas été mieux contrôlées par la Sureté de l'Etat"*.

Pour le président du GM, *"l'Europe doit être mise devant ses responsabilités pour la transmission des données d'organisations criminelles"*. Il a proposé de créer une commission scientifique qui après analyse des données fournies par l'Allemagne, formulera des recommandations au Gouvernement et à la Chambre. Elle serait composée, à parité linguistique, d'universitaires belges. Une analyse partagée par Alvin De Coninck qui travaille sur la question depuis de nombreuses années. Finalement, les auteurs de la proposition de résolution, Olivier Maingain en tête, ont été invités à en jeter les bases concrètes.

Christian Laporte

<http://www.lalibre.be/actu/belgique/27-collaborateurs-beneficient-d-une-rente-allemande-en-belgique-58da9bb3cd7064612b01fe46>